

(B)

L. 214 - BRESSOUX-CHERTAL

DIRECTION M.  
BUREAU 22-31

P.S.S. 40

Quai à droite

Quai à gauche

Après usage, le conducteur remet cette fiche à la gare. En cas d'impossibilité il l'annexe à son rapport. Dans ce cas l'atelier de traction doit renvoyer la fiche à la gare de départ : BRESSOUX

Date : 7-87

BK : 0.400

La Meuse

Usine de CHERTAL



